

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOUL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Délibération n°019 - 2024CS – Annule et remplace la délibération 007-2024CS relative à l'Affectation des résultats 2023

Après avoir examiné le Compte administratif 2023 du Syndicat Mixte des Eaux Lévézou Ségala,

Considérant que l'affectation de résultat décidée doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement n-1, tel qu'il apparaît au compte administratif. Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit ou excédent : D001 ou R 001) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

Le 1^{er} Vice-Président a présenté, en séance du 8 avril 2024, la délibération n° 007-2024CS relative à l'affectation du résultat, avec une erreur dans la colonne « Report en investissement R001 » :

Il faut bien lire dans la colonne relative au « Report en investissement R001 » le montant de - 1 662 197.65 € et non - 1 033 010.91 € comme précédemment noté.

Il est proposé au Comité syndical de,

- **DECIDER** de modifier l'Affectation du résultat 2023 comme suit :

Affectation résultats 2023

	Résultats de l'exercice 2023	Reports antérieurs	Solde d'exécution
FONCTIONNEMENT			
Total dépenses	9 798 230,83 €		
Total recettes	10 273 762,88 €		
	475 532,05 €	3 047 651,74 €	3 523 183,79 €
Total cumulé à affecter	475 532,05 €	3 047 651,74 €	3 523 183,79 €
INVESTISSEMENT			
Total dépenses	5 335 600,68 €		
Total recettes	3 767 548,97 €		
	-1 568 051,71 €	-94 145,94 €	-1 662 197,65 €
Total cumulé	-1 568 051,71 €	-94 145,94 €	-1 662 197,65 €
RESTES A REALISER			
	Dépenses	Recettes	Solde reste à réaliser
	2 086 539,26 €	2 715 726,00 €	629 186,74 €
Besoin de financement			-1 033 010,91 €
AFFECTATION DU RESULTAT			
Affectation en réserves 1068	1 033 010,91 €		
Plus value cession 1064			
Report en fonctionnement R002	2 490 172,88 €		
Report en investissement R001	-1 662 197,65 €		

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,
Yves REGOURD



DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROME DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROME DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 020 - 2024CS - DECISION MODICATIVE N°1

Un ajustement du budget primitif 2024 s'avère nécessaire.

1 – VIREMENT DE CREDITS

Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

En raison d'une erreur sur le montant du « Report en investissement R001 » présenté dans la délibération d'affectation du résultat 2023 au Comité Syndical du 08 avril 2024 ainsi que dans le Budget Primitif 2024 voté à la même date, il est nécessaire d'ajouter 629 186,74 € sur le chapitre 001 qui correspond au « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ». Pour être aussi précis que possible, il est nécessaire de diminuer le montant des dépenses d'investissement de 629 186,74 € (chapitre 23), comme présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Section Investissement		
Chap 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	+ 629 186.74 €	
Chap 23 Immobilisations en cours	- 629 186.74 €	

Il est proposé au Comité Syndical,

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°1, intégrée au Budget Primitif 2024, votée en cette même séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,



DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT
Villefranche de
Rouergue

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU
SEGALA**

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROME DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROME DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 021 - 2024CS - DECISION MODICATIVE N° 2

Un ajustement du budget primitif 2024 s'avère nécessaire.

1 – VIREMENT DE CREDITS

1 – Le chapitre 65 - « Autres charges de gestion courante »

Ce chapitre concerne notamment le deuxième fichier d'admissions en non-valeur (envoi prévu mi-novembre), revu à la hausse suite à la proposition faite par le SGC de Villefranche de Rouergue.

2 – Le chapitre 67 - « Autres charges exceptionnelles »

Ce chapitre comptabilise essentiellement l'annulation des titres des années antérieures. Des dégrèvements, erreurs de relève et de facturation nécessitent d'augmenter de 10 000 € le montant de 171 500 € initialement budgétisé.

3 – Le chapitre 68 « Dotations aux amortissements et aux provisions »

Ce chapitre concerne notamment les créances douteuses revues à la hausse suite à la proposition faite par le SGC de Villefranche de Rouergue (dossiers de liquidation judiciaire).

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement		
Chap 65 Autres charges de gestion courante	+ 40 000.00 €	
Chap 67 Autres charges exceptionnelles	+ 10 000.00 €	
Chap 68 Dotations aux amortissements et aux provisions	+ 40 000.00 €	
Virement à la fin Section Investissement (023)	- 90 000.00 €	
Section Investissement		
Virement de la Section Fonctionnement (021)		- 90 000.00 €
Chap 23 Immobilisations en cours	- 90 000.00 €	

Il est proposé au Comité syndical,

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2, intégrée au Budget Primitif 2024, votée en cette même séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

 **Le Président,**


DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT
Villefranche de
Rouergue

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU
SEGALA**

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROME DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROME DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 022 - 2024CS - DECISION MODICATIVE N° 3

Un ajustement du budget primitif 2024 s'avère nécessaire.

1 – VIREMENT DE CREDITS

1 – Le chapitre 014 - « Atténuation de produits »

L'augmentation nécessaire de 300 000 € se traduit par la **régularisation de l'année 2022 pour la redevance pollution (pour rappel, trois paiements de 222 205 € en 2024 soit 666 615 € au total)** et la connaissance aujourd'hui des montants du solde de la redevance pollution et du solde de la redevance prélèvement, transmis par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En effet, ces derniers font l'objet d'un rattachement de charges, d'une année sur l'autre et doivent être pris en compte dans le calcul de la fin de l'année budgétaire (chapitre 014 initialement budgétisé à hauteur d'1 800 360,64 €).

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement		
Chap 014 « Atténuation de produits »	+ 300 000 €	
Virement à la fin Section Investissement (023)	- 300 000 €	
Section Investissement		
Virement de la Section Fonctionnement (021)		- 300 000.00 €
Chap 23 Immobilisations en cours	- 300 000.00 €	

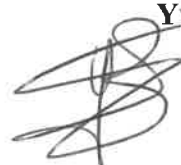
Il est proposé au Comité syndical,

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 3, intégrée au Budget Primitif 2024, votée en cette même séance.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



SYNDICAT MIXTE DES EAUX
LEVEZOU SEGALA
313 Rue du Levant
ZA du Puech
12160 BARAQUEVILLE
Tél. 05 65 69 00 03
contact@smels.fr

DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU**
 SEGALA

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. Balmes Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 023 - 2024CS – Annule et remplace la décision modificative n°1 : « Intégration Milhars actif 2024 : opérations patrimoniales (Opérations d'ordre) »

Dans la décision modificative n° 1 présentée en Comité Syndical en date du 10 juin 2024, Monsieur le Président avait proposé aux élus présents de procéder aux intégrations de certaines opérations de l'actif de la commune de Milhars (cf tableau présenté le 10 juin 2024).

Monsieur le Président précise, après consultation du SGC de Villefranche de Rouergue, qu'il n'est pas nécessaire de passer les opérations d'ordre ci-dessous, comme présentées en Comité Syndical du 10 juin 2024 :

Dépenses d'ordre Investissement		Recettes d'ordre d'investissement	
Compte	Montant	Compte	Montant
2131/041	52 063,07 €	21731/041	52 063,07 €
2156/041	6 243,97 €	217561/041	6 243,97 €
2158/041	47 255,25 €	21758/041	47 255,25 €
	105 562,29 €		105 562,29 €

Le Comité syndical est invité à délibérer sur l'adoption de la délibération 023 - 2024CS qui annule et remplace la décision modificative n° 1 passée au Comité Syndical du 10 juin 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU**
 SEGALA

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAUL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROME DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROME DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 024 - 2024CS – Annule et remplace la décision modificative n° 2 : « Intégration Roussayrolles actif 2024 : opérations patrimoniales (Opérations d'ordre) »

Dans la décision modificative n°2 présentée en Comité Syndical en date du 10 juin 2024, Monsieur le Président avait proposé aux élus présents de procéder aux intégrations de certaines opérations de l'actif de la commune de Roussayrolles (cf tableau présenté le 10 juin 2024).

Monsieur le Président précise, après consultation du SGC de Villefranche de Rouergue, qu'il n'est pas nécessaire de passer les opérations d'ordre ci-dessous, comme présentées en Comité Syndical du 10 juin 2024 :

Dépenses d'ordre Investissement		Recettes d'ordre d'investissement	
Compte	Montant	Compte	Montant
211/041	2 948,87 €	21721/041	2 948,87 €
2158/041	302 665,19 €	21758/041	302 665,19 €
	305 614,06 €		305 614,06 €

Le Comité syndical est invité à délibérer sur l'adoption de la délibération 024 - 2024CS qui annule et remplace la décision modificative n° 2 passée au Comité Syndical du 10 juin 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT
Villefranche de
Rouergue

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPE), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROME DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROME DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 025 - 2024CS – CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la réorganisation des services du Syndicat des Eaux Lévézou Ségala depuis le 1^{er} janvier 2022, il expose qu'il convient de créer l'emploi non permanent suivant :

- un emploi d'adjoint administratif de Catégorie C afin de faire face à tout accroissement temporaire d'activité (article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) à compter du 1^{er} décembre 2024.

Sur une même période de dix-huit mois consécutifs, l'agent peut être employé à ce titre pour une durée maximale de douze mois, compte tenu de l'éventuel renouvellement du contrat.

Il est proposé au Comité syndical de :

- **CREER** un poste non permanent comme exposé, qui sera inscrit au tableau des effectifs (en annexe de la délibération n° 026-2024CS).
- **AUTORISER** Monsieur le Président à procéder au recrutement de cet emploi.

**Le Président,
Yves REGOURD**



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOU), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPE), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUEGUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 026 - 2024CS - CREATION DE TROIS EMPLOIS DE TECHNICIEN

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il semble important d'indiquer que les règles applicables aux SPIC (Service Public à Caractère Industriel et Commercial) dont les services d'eau et d'assainissement sont très claires et s'appuie sur le principe suivant : l'ensemble des personnels de ces services est soumis au droit privé à l'exception du directeur et du comptable du SPIC. C'est pourquoi, les élus en commission des Ressources Humaines accompagnés du service RH du SMELS ont décidé d'intégrer cette recommandation et de se donner les moyens de bien comprendre ce statut très différent de la fonction publique territoriale en réalisant une analyse approfondie. Ce travail est en cours. Pour information, de nombreux services publics de l'eau et de l'assainissement sont dans cette même situation.

Enfin, il convient d'apporter les précisions suivantes. Ces 3 créations s'inscrivent dans trois contextes différents :

- La 1^{ère} création de poste correspond au remplacement d'un agent qui fait valoir ses droits à la retraite,
- La 2^{ème} création de poste correspond à la transformation d'un contrat avec un agent contractuel de droit public qui va basculer en droit privé,
- La 3^{ème} création de poste correspond à un nouveau recrutement pour permettre aux services techniques de s'adapter aux évolutions en matière de nouvelle compétence pour le SMELS mais aussi pour assouplir le régime des astreintes au niveau de l'usine,

Par conséquent, considérant la réorganisation des services du Syndicat des Eaux Lévézou Ségala depuis le 01 janvier 2022 et son évolution dans les années à venir avec la mise en œuvre de la Loi NOTRe, il expose qu'il convient de créer les emplois permanents suivants :

- Deux emplois de Technicien en contrat à durée indéterminée de droit privé, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 04 novembre 2024 (cf tableau des effectifs actualisé en fin de délibération)
- Un emploi de Technicien en contrat à durée indéterminée de droit privé, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2024 (cf tableau des effectifs actualisé en fin de délibération).

Les modalités de rémunération du personnel telles qu'elles sont définies par le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, s'appliquent lorsque celles-ci ne sont pas en contradiction avec les dispositions du Code du Travail.

Il est proposé au Comité Syndical,

- d'approuver le recrutement de trois employés en Contrat à Durée Indéterminée, dans le respect des conditions vues plus haut ;

- d'autoriser le Président ou son représentant à procéder à toutes les démarches nécessaires aux recrutements et à la signature des contrats ;
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 64 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,





Accusé de réception en préfecture
012-200073799-20241021-0262024cs_026-DE
Reçu le 23/10/2024

Tableau des effectifs SM Eaux Lévezou Ségala (03/10/2024) / Légende :

poste à créer

agents droit public

agents droit privé

poste à supprimer

Catégorie (A, B, C)	Grade	Durée hebdo du poste TC TNC .../35è	Fonction (cf fiche de poste)	Postes pourvus			Commentaires
				Statut de l'agent T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel)	Sexe F (féminin) M (masculin)	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	
Pôle administratif (services facturation, comptabilité, RH, secrétariat)							
C	Adjoint administratif	35h	Assistant comptabilité/RH	S	F	TC	Poste pourvu le 01/12/2023
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste permanent temps complet le 1 ^{er} septembre 2024
C	Adjoint administratif	17 h 30	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste permanent à temps non complet supprimé à compter du 1 ^{er} septembre 2024
C	Adjoint administratif	35h	Agent d'accueil (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste non permanent à temps complet à partir du 1 ^{er} juin 2024
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste non permanent à temps complet à partir du 1 ^{er} janvier 2025
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste non permanent à temps complet en accroissement d'activité
C	Adjoint adm 1 ^{ère} classe	35h	Agent d'accueil	T	F	TC	Départ au 31 décembre 2024
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	T	F	TC	
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	T	F	TC	
B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35h	Responsable comptabilité / RH	T	F	TC	
EqA	Attaché principal dans le cadre de la portabilité en CDI	35h	Directrice Générale des Services	C	F	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Référente facturation		F	TC	

Pôle technique (exploitation de l'usine de Galat, SIG et ingénierie)							
EqB	Technicien en CDD	35h	Géomaticien/SIG	C	M	TC	A supprimer à compter du
EqB	Technicien en CDD	35h	Technicien usine/Ingénierie	C	M	TC	
A	Ingénieur territorial principal	35h	Responsable des services techniques	T	M	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Electromécanicien		M	TC	Départ au 31 décembre 2024
	CDI- Droit privé	35h	Electromécanicien		M	TC	Recrutement le 04 novembre 2024
	CDI- Droit privé	35 h	Electromécanicien		M	TC	
	CDI- Droit privé	35 h	Technicien		M	TC	Recrutement le 04 novembre 2024
	CDI- Droit privé	35 h	Technicien		M	TC	Transformation CDD de droit public en CDI de droit privé
	CDI - Droit privé	35h	Agent technique		M	TC	
	Contrat d'apprentissage		Apprenti ingénieur		M		3 ans
TOTAL EFFECTIF							
au 21/10/2024 :				16			
au 15/12/2024 :				19			
au 01/01/2025 :				17			

DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 027 - 2024CS – Accompagnement CDG retraite et invalidité de la CNRACL

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante un projet de convention avec le CDG 12 en vue d'un accompagnement pour la retraite et l'invalidité de la CNRACL.

En effet :

Au titre des articles L452-1, L452-38 et L452-41 du Code général de la fonction publique les Centres de Gestion exercent des missions pour le personnel des collectivités et établissements qui leur sont affiliés. Ils assurent une assistance à l'établissement des comptes de droits en matière de retraite et à leur fiabilisation. En outre, ils peuvent assurer toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents. Ils sont habilités à recueillir, traiter et transmettre aux régimes de retraite, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, les données relatives à la carrière et aux cotisations des agents. Ils apportent leur concours aux régimes de retraite pour la mise en œuvre du droit à l'information des actifs sur leurs droits à la retraite. Les modalités de ces interventions et les conditions de contribution financière par les régimes de retraite sont fixées par des conventions conclues avec les centres de gestion.

Le présent projet de convention définit le champ de cet accompagnement au titre des années 2024-2025-2026. (Durée de validité 3 ans – renouvellement par reconduction expresse).

Aussi Monsieur le Président invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur cette proposition d'accompagnement. Il propose d'adhérer à cette mission facultative dont le coût s'établit comme suit :

0,05 % de la masse salariale de l'année N-1, avec un minimum forfaitaire de facturation de 15,00 € par année civile.

Ce tarif peut évoluer par délibération annuelle du CDG12.

Le rapport du Président entendu,

Il est proposé au Comité Syndical,

Article 1 : **D'adhérer** au service Partenariat CNRACL et Invalidité du Centre de Gestion de l'Aveyron

Article 2 : **D'autoriser** le Président ou son représentant à signer la convention, à procéder à son exécution et à signer tous les actes y afférents

Article 3 : **De donner délégation** au Président pour résilier (le cas échéant) la convention en cours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de **TOULOUSE** dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves RECOURE

S.M.E. LEVEZOU SEGALA
313 Rue du Levant
ZA du Puech
12160 BARAQUEVILLE
LEVEZOU SEGALA

DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 028 - 2024CS - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2224-5, L. 5711-1 et L. 5210-1 à L. 5211-61, D. 2224-1 à D. 2224-5,

Vu le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 2224-5 et modifiant les annexes V et VI du CGCT et modifié par le décret du 2 décembre 2013,

Considérant qu'aux termes dudit article, le Président du syndicat doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, en y joignant la note établie par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur les redevances figurant sur la facture d'eau et sur son programme pluriannuel d'intervention,

Il est proposé au comité syndical :

- **D'ADOPTER** le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT
AVEYRON

ARRONDISSEMENT
Villefranche de
Rouergue

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITE SYNDICAL DU

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU
LEVEZOU SEGALA**

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : **88/164** – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAUL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUEGUE).

Procurations : **8** – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : **3** – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 029 - 2024CS - ADHESION CENTRALE D'ACHAT DU SMICA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu l'article L 2113-2 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°20231019_2 du SMICA et portant création d'une centrale d'achat,

Vu les Conditions Générales de Recours à la centrale d'achat,

Monsieur le Président expose au Comité Syndical la possibilité d'adhérer à la CENTRALE D'ACHAT du Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (SMICA).

Compte tenu des besoins de la collectivité en matière de matériel informatique,
Compte tenu de l'opportunité de bénéficier de l'expertise technique du SMICA,
Compte tenu du fait que l'utilisation de la Centrale d'Achat permet de s'exonérer des formalités de publicité et de mise en concurrence,
Compte tenu, enfin, de la facilité en termes de procédure et de l'absence d'obligation de procéder à des commandes,

L'adhésion à ce dispositif représente donc un réel intérêt pour le Syndicat et un nouveau levier d'action dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'achat.

IL EST PROPOSE AU COMITE SYNDICAL,

D'ADHERER à la Centrale d'Achat du Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics.

D'APPROUVER les conditions de recours de la Centrale d'Achat du Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.

DE S'ENGAGER à verser les frais de gestion à hauteur de 5% de chaque commande passée fixés annuellement par la Centrale d'Achat.

DE DELEGUER à Monsieur Yves REGOURD, en sa qualité de Président, en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT, ou à toute personne habilitée au titre des articles L. 2122-18 et L. 2122-19 du CGCT, la décision de recourir aux services de la Centrale d'achat du SMICA en tant que membre adhérent ainsi que tout acte y afférent.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire et notamment le bulletin d'adhésion,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



Après son dépôt en Préfecture, merci d'adresser un exemplaire de la délibération au S.M.I.C.A.

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Délibération n°019bis - 2024CS – Annule et remplace la délibération 007-2024CS relative à l'Affectation des résultats 2023

Après avoir examiné le Compte administratif 2023 du Syndicat Mixte des Eaux Lévézou Ségala,

Considérant que l'affectation de résultat décidée doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement n-1, tel qu'il apparaît au compte administratif. Le besoin de financement de la section d'investissement est le cumul du résultat d'investissement de clôture (déficit ou excédent : D001 ou R 001) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent).

Le 1^{er} Vice-Président a présenté, en séance du 8 avril 2024, la délibération n° 007-2024CS relative à l'affectation du résultat, avec une erreur dans la colonne « Report en investissement R001 » :

Il faut bien lire dans la colonne relative au « Report en investissement R001 » le montant de - 1 662 197.65 € et non - 1 033 010.91 € comme précédemment noté.

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 019-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de modifier l'Affectation du résultat 2023 comme suit » :

Affectation résultats 2023

	Résultats de l'exercice 2023	Reports antérieurs	Solde d'exécution
FONCTIONNEMENT			
Total dépenses	9 798 230,83 €		
Total recettes	10 273 762,88 €		
	475 532,05 €	3 047 651,74 €	3 523 183,79 €
Total cumulé à affecter	475 532,05 €	3 047 651,74 €	3 523 183,79 €
INVESTISSEMENT			
Total dépenses	5 335 600,68 €		
Total recettes	3 767 548,97 €		
	-1 568 051,71 €	-94 145,94 €	-1 662 197,65 €
Total cumulé	-1 568 051,71 €	-94 145,94 €	-1 662 197,65 €
RESTES A REALISER			
	Dépenses	Recettes	Solde reste à réaliser
	2 086 539,26 €	2 715 726,00 €	629 186,74 €
Besoin de financement			-1 033 010,91 €
AFFECTATION DU RESULTAT			
Affectation en réserves 1068	1 033 010,91 €		
Plus value cession 1064			
Report en fonctionnement R002	2 490 172,88 €		
Report en investissement R001	-1 662 197,65 €		

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président
Yves REGOURD

DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU

ARRONDISSEMENT **SEGALA**

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : ~~8~~ – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 3 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 020bis - 2024CS - DECISION MODICATIVE N°1

Un ajustement du budget primitif 2024 s'avère nécessaire.

1 – VIREMENT DE CREDITS

Chapitre 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

En raison d'une erreur sur le montant du « Report en investissement R001 » présenté dans la délibération d'affectation du résultat 2023 au Comité Syndical du 08 avril 2024 ainsi que dans le Budget Primitif 2024 voté à la même date, il est nécessaire d'ajouter 629 186,74 € sur le chapitre 001 qui correspond au « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ». Pour être aussi précis que possible, il est nécessaire de diminuer le montant des dépenses d'investissement de 629 186,74 € (chapitre 23), comme présenté ci-dessous :

	Dépenses	Recettes
Section Investissement		
Chap 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	+ 629 186.74 €	
Chap 23 Immobilisations en cours	- 629 186.74 €	

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 020-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la décision modificative n°1, intégrée au Budget Primitif 2024, votée en cette même séance. »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU**
 SEGALA

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 111 114 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAU), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROME DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROME DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 3 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 021bis - 2024CS - DECISION MODICATIVE N° 2

Un ajustement du budget primitif 2024 s'avère nécessaire.

1 – VIREMENT DE CREDITS

1 – Le chapitre 65 - « Autres charges de gestion courante »

Ce chapitre concerne notamment le deuxième fichier d'admissions en non-valeur (envoi prévu mi-novembre), revu à la hausse suite à la proposition faite par le SGC de Villefranche de Rouergue.

2 – Le chapitre 67 - « Autres charges exceptionnelles »

Ce chapitre comptabilise essentiellement l'annulation des titres des années antérieures. Des dégrèvements, erreurs de relèvement et de facturation nécessitent d'augmenter de 10 000 € le montant de 171 500 € initialement budgétisé.

3 – Le chapitre 68 « Dotations aux amortissements et aux provisions »

Ce chapitre concerne notamment les créances douteuses revues à la hausse suite à la proposition faite par le SGC de Villefranche de Rouergue (dossiers de liquidation judiciaire).

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement		
Chap 65 Autres charges de gestion courante	+ 40 000.00 €	
Chap 67 Autres charges exceptionnelles	+ 10 000.00 €	
Chap 68 Dotations aux amortissements et aux provisions	+ 40 000.00 €	
Virement à la fin Section Investissement (023)	- 90 000.00 €	
Section Investissement		
Virement de la Section Fonctionnement (021)		- 90 000.00 €
Chap 23 Immobilisations en cours	- 90 000.00 €	

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 021-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la décision modificative n° 2, intégrée au Budget Primitif 2024, votée en cette même séance ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU**
 SEGALA

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/104 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 022bis - 2024CS - DECISION MODICATIVE N° 3

Un ajustement du budget primitif 2024 s'avère nécessaire.

1 – VIREMENT DE CREDITS

1 – Le chapitre 014 - « Atténuation de produits »

L'augmentation nécessaire de 300 000 € se traduit par la **régularisation de l'année 2022 pour la redevance pollution (pour rappel, trois paiements de 222 205 € en 2024 soit 666 615 € au total)** et la connaissance aujourd'hui des montants du solde de la redevance pollution et du solde de la redevance prélèvement, transmis par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En effet, ces derniers font l'objet d'un rattachement de charges, d'une année sur l'autre et doivent être pris en compte dans le calcul de la fin de l'année budgétaire (chapitre 014 initialement budgétisé à hauteur d'1 800 360,64 €).

	Dépenses	Recettes
Section Fonctionnement		
Chap 014 « Atténuation de produits »	+ 300 000 €	
Virement à la fin Section Investissement (023)	- 300 000 €	
Section Investissement		
Virement de la Section Fonctionnement (021)		- 300 000.00 €
Chap 23 Immobilisations en cours	- 300 000.00 €	

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 022-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la décision modificative n° 3, intégrée au Budget Primitif 2024, votée en cette même séance. »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU
ARRONDISSEMENT SEGALA

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/161 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOIS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAU), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 023bis - 2024CS – Annule et remplace la décision modificative n°1 : « Intégration Milhars actif 2024 : opérations patrimoniales (Opérations d'ordre) »

Dans la décision modificative n° 1 présentée en Comité Syndical en date du 10 juin 2024, Monsieur le Président avait proposé aux élus présents de procéder aux intégrations de certaines opérations de l'actif de la commune de Milhars (cf tableau présenté le 10 juin 2024).

Monsieur le Président précise, après consultation du SGC de Villefranche de Rouergue, qu'il n'est pas nécessaire de passer les opérations d'ordre ci-dessous, comme présentées en Comité Syndical du 10 juin 2024 :

Dépenses d'ordre Investissement		Recettes d'ordre d'investissement	
Compte	Montant	Compte	Montant
2131/041	52 063,07 €	21731/041	52 063,07 €
2156/041	6 243,97 €	217561/041	6 243,97 €
2158/041	47 255,25 €	21758/041	47 255,25 €
	105 562,29 €		105 562,29 €

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 023-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la délibération 023 - 2024CS qui annule et remplace la décision modificative n° 1 passée au Comité Syndical du 10 juin 2024. »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU**
 SEGALA
Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUEGUE).

Procurations : 3 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 024bis - 2024CS – Annule et remplace la décision modificative n° 2 : « Intégration Roussayrolles actif 2024 : opérations patrimoniales (Opérations d'ordre) »

Dans la décision modificative n°2 présentée en Comité Syndical en date du 10 juin 2024, Monsieur le Président avait proposé aux élus présents de procéder aux intégrations de certaines opérations de l'actif de la commune de Roussayrolles (cf tableau présenté le 10 juin 2024).

Monsieur le Président précise, après consultation du SGC de Villefranche de Rouergue, qu'il n'est pas nécessaire de passer les opérations d'ordre ci-dessous, comme présentées en Comité Syndical du 10 juin 2024 :

Dépenses d'ordre Investissement		Recettes d'ordre d'investissement	
Compte	Montant	Compte	Montant
211/041	2 948,87 €	21721/041	2 948,87 €
2158/041	302 665,19 €	21758/041	302 665,19 €
	305 614,06 €		305 614,06 €

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 024-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** la délibération 024 - 2024CS qui annule et remplace la décision modificative n° 1 passée au Comité Syndical du 10 juin 2024. »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,



DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT
Villefranche de
Rouergue

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOU), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. ROTTE Yves (SANVENS), M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 025bis - 2024CS – CREATION D'UN POSTE NON PERMANENT POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITE - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président rappelle au Comité syndical que conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la réorganisation des services du Syndicat des Eaux Lézou Ségala depuis le 1^{er} janvier 2022, il expose qu'il convient de créer l'emploi non permanent suivant :

- un emploi d'adjoint administratif de Catégorie C afin de faire face à tout accroissement temporaire d'activité (article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984) à compter du 1^{er} décembre 2024.

Sur une même période de dix-huit mois consécutifs, l'agent peut être employé à ce titre pour une durée maximale de douze mois, compte tenu de l'éventuel renouvellement du contrat.

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 025-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **CREE** un poste non permanent comme exposé, qui sera inscrit au tableau des effectifs (en annexe de la délibération n° 026-2024CS).
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder au recrutement de cet emploi. »

**Le Président,
Yves REGOURD**



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROME DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROME DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINTE JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENS) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENS), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 026bis - 2024CS - CREATION DE TROIS EMPLOIS DE TECHNICIEN

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il semble important d'indiquer que les règles applicables aux SPIC (Service Public à Caractère Industriel et Commercial) dont les services d'eau et d'assainissement sont très claires et s'appuie sur le principe suivant : l'ensemble des personnels de ces services est soumis au droit privé à l'exception du directeur et du comptable du SPIC. C'est pourquoi, les élus en commission des Ressources Humaines accompagnés du service RH du SMELS ont décidé d'intégrer cette recommandation et de se donner les moyens de bien comprendre ce statut très différent de la fonction publique territoriale en réalisant une analyse approfondie. Ce travail est en cours. Pour information, de nombreux services publics de l'eau et de l'assainissement sont dans cette même situation.

Enfin, il convient d'apporter les précisions suivantes. Ces 3 créations s'inscrivent dans trois contextes différents :

- La 1^{ère} création de poste correspond au remplacement d'un agent qui fait valoir ses droits à la retraite,
- La 2^{ème} création de poste correspond à la transformation d'un contrat avec un agent contractuel de droit public qui va basculer en droit privé,
- La 3^{ème} création de poste correspond à un nouveau recrutement pour permettre aux services techniques de s'adapter aux évolutions en matière de nouvelle compétence pour le SMELS mais aussi pour assouplir le régime des astreintes au niveau de l'usine,

Par conséquent, considérant la réorganisation des services du Syndicat des Eaux Lévézou Ségala depuis le 01 janvier 2022 et son évolution dans les années à venir avec la mise en œuvre de la Loi NOTRe, il expose qu'il convient de créer les emplois permanents suivants :

- Deux emplois de Technicien en contrat à durée indéterminée de droit privé, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 04 novembre 2024 (cf tableau des effectifs actualisé en fin de délibération)
- Un emploi de Technicien en contrat à durée indéterminée de droit privé, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2024 (cf tableau des effectifs actualisé en fin de délibération).

Les modalités de rémunération du personnel telles qu'elles sont définies par le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale, s'appliquent lorsque celles-ci ne sont pas en contradiction avec les dispositions du Code du Travail.

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 026-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **approuve** le recrutement de trois employés en Contrat à Durée Indéterminée, dans le respect des conditions vues

plus haut ;

- **autorise** le Président ou son représentant à procéder à toutes les démarches nécessaires aux recrutements et à la signature des contrats ;
- **dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget, chapitre 64 ; »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



Catégorie (A, B, C)	Grade	Durée hebdo du poste TC TNC .../35è	Fonction (cf fiche de poste)	Postes pourvus			Commentaires
				Statut de l'agent T (titulaire) S (stagiaire) C (contractuel)	Sexe F (féminin) M (masculin)	TC (tps complet) TP (tps partiel - indiquer le %)	
Pôle administratif (services facturation, comptabilité, RH, secrétariat)							
C	Adjoint administratif	35h	Assistant comptabilité/RH	S	F	TC	Poste pourvu le 01/12/2023
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste permanent temps complet le 1 ^{er} septembre 2024
C	Adjoint administratif	17 h 30	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste permanent à temps non complet supprimé à compter du 1 ^{er} septembre 2024
C	Adjoint administratif	35h	Agent d'accueil (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste non permanent à temps complet à partir du 1 ^{er} juin 2024
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste non permanent à temps complet à partir du 1 ^{er} janvier 2025
C	Adjoint administratif	35h	Agent polyvalent (accueil et appui aux services admin)	T	F	TC	Poste non permanent à temps complet en accroissement d'activité
C	Adjoint adm 1 ^{ère} classe	35h	Agent d'accueil	T	F	TC	Départ au 31 décembre 2024
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	T	F	TC	
C	Adjoint administratif	35h	Chargée de facturation	T	F	TC	
B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35h	Responsable comptabilité / RH	T	F	TC	
EqA	Attaché principal dans le cadre de la portabilité en CDI	35h	Directrice Générale des Services	C	F	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Référente facturation		F	TC	

Pôle technique (exploitation de l'usine de Galat, SIG et ingénierie)							
EqB	Technicien en CDD	35h	Géomaticien/SIG	C	M	TC	A supprimer à compter du
A	Technicien en CDD	35h	Technicien usine/ingénierie	C	M	TC	
	Ingénieur territorial principal	35h	Responsable des services techniques	T	M	TC	
	CDI - Droit privé	35h	Electromécanicien		M	TC	Départ au 31 décembre 2024
	CDI- Droit privé	35h	Electromécanicien		M	TC	Recrutement le 04 novembre 2024
	CDI- Droit privé	35 h	Electromécanicien		M	TC	
	CDI- Droit privé	35 h	Technicien		M	TC	Recrutement le 04 novembre 2024
	CDI- Droit privé	35 h	Technicien		M	TC	Transformation CDD de droit public en CDI de droit privé
	CDI - Droit privé	35h	Agent technique		M	TC	
	Contrat d'apprentissage		Apprenti Ingénieur		M		3 ans
TOTAL EFFECTIF							
				au 21/10/2024 :		16	
				au 15/12/2024 :		19	
				au 01/01/2025 :		17	

DÉPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU SEGALA

ARRONDISSEMENT

Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGONET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERQUE).

Procurations : 4 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 3 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 027bis - 2024CS – Accompagnement CDG retraite et invalidité de la CNRACL

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante un projet de convention avec le CDG 12 en vue d'un accompagnement pour la retraite et l'invalidité de la CNRACL.

En effet :

Au titre des articles L452-1, L452-38 et L452-41 du Code général de la fonction publique les Centres de Gestion exercent des missions pour le personnel des collectivités et établissements qui leur sont affiliés. Ils assurent une assistance à l'établissement des comptes de droits en matière de retraite et à leur fiabilisation. En outre, ils peuvent assurer toute tâche en matière de retraite et d'invalidité des agents. Ils sont habilités à recueillir, traiter et transmettre aux régimes de retraite, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, les données relatives à la carrière et aux cotisations des agents. Ils apportent leur concours aux régimes de retraite pour la mise en œuvre du droit à l'information des actifs sur leurs droits à la retraite. Les modalités de ces interventions et les conditions de contribution financière par les régimes de retraite sont fixées par des conventions conclues avec les centres de gestion.

Le présent projet de convention définit le champ de cet accompagnement au titre des années 2024-2025-2026. (Durée de validité 3 ans – renouvellement par reconduction expresse).

Aussi Monsieur le Président invite l'assemblée délibérante à se prononcer sur cette proposition d'accompagnement. Il propose d'adhérer à cette mission facultative dont le coût s'établit comme suit :

0,05 % de la masse salariale de l'année N-1, avec un minimum forfaitaire de facturation de 15,00 € par année civile.

Ce tarif peut évoluer par délibération annuelle du CDG12.

Le rapport du Président entendu,

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 027-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

Article 1 : **Adhère** au service Partenariat CNRACL et Invalidité du Centre de Gestion de l'Aveyron

Article 2 : **Autorise** le Président ou son représentant à signer la convention, à procéder à son exécution et à signer tous les actes y afférents

Article 3 : **Donne délégation** au Président pour résilier (le cas échéant) la convention en cours »

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de **TOULOUSE** dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Yves REGOURD



DÉPARTEMENT EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITE
AVEYRON SYNDICAL DU

ARRONDISSEMENT **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU LEVEZOU**
 SEGALA
Villefranche de
Rouergue

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : 88/164 – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMOUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOIS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOU), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAU), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Procurations : 8 – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : 8 – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENE), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 028bis - 2024CS - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable (RPQS) 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2224-5, L. 5711-1 et L. 5210-1 à L. 5211-61, D. 2224-1 à D. 2224-5,

Vu le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 pris pour l'application de l'article L. 2224-5 et modifiant les annexes V et VI du CGCT et modifié par le décret du 2 décembre 2013,

Considérant qu'aux termes dudit article, le Président du syndicat doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, en y joignant la note établie par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur les redevances figurant sur la facture d'eau et sur son programme pluriannuel d'intervention,

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 028-2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **ADOpte** le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable pour l'exercice 2023. »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Le Président,
Yves REGOURD**



DÉPARTEMENT
AVEYRON

ARRONDISSEMENT
Villefranche de
Rouergue

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITE SYNDICAL DU

**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU
LEVEZOU SEGALA**

Séance du Comité Syndical du 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 21 octobre à 10 heures 30, les membres du Comité du Syndicat Mixte des EAUX LEVEZOU SEGALA, se sont réunis à Gramond.

Présents : **88/164** – M. BONNEFOUS Jean-Louis (ALRANCE), M. LACAN Guy, M. TROUCHE Jean-Claude (ARVIEU), M. PUECH Robert (BARAQUEVILLE), Mme. ROUSSON Nathalie, Mme BOUTONNET Maryse (BOR ET BAR), M. DALMIERES Serge, M. RAFFI Didier (BOURNAZEL), M. GAYRARD Patrick, M. MAUREL Jacques (BOUSSAC), M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAZANIOL Dominique, Mme. LITRE Alexandrine (CAMBOULAZET), M. ESPIE Gabriel, Mme. BOCCARD Magali (CAMJAC), M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. MOLINIER Francis (CASTANET), M. BALARD Frédéric (CASTELNAU PEGAYROLS), Mme. VERNHES Nadine, M. SERMET Pascal (CENTRES), M. ALCOUFFE Patrick, M. SOUYRI Marc (COLOMBIES), Mme. LEBLOND Nelly, M. COUVEIGNES Sébastien (JOUQUEVIEL), M. TREBOSC Christian (MONTIRAT), M. FAUCOU Patrick (SAINT CHRISTOPHE), M. PONS Patrick, Mme. VENCK Claudine (AGEN D'AVEYRON), Mme. BALMES Nicole, M. MARTY Alain (FLAVIN), M. REGOURD Yves (LE VIBAL), M. MALEVIALLE Jean-Marie (TREMUILLES), M. LOMBARD Laurent (CASTANET 82), M. COUTANCIER Jean, Mme. LAFON Cécile (GINALS), M. MERCADIER Daniel (LAGUEPIE), M. BAYLAC Fernand (VERFEIL SUR SEYE), M. FOISSAC Xavier, M. TAYAC Guy (DURENQUE), M. BORIES André, M. REVELLAT Christian (GRAMOND), M. RIGAL Bernard (LA CAPELLE BLEYS), Mme CATHALA Geneviève, M. VIDAL Bernard (LA FOUILLADE), M. ROBERT Francis (LA SELVE), M. ICHARD Frédéric, M. PUECH Julien (LACAPELLE SEGALAR), M. DESHAYES Laurent (LAPARROUQUIAL), M. BESOMBES Serge, M. ALLEGRE Bernard (LE RIOLS), M. MELANO Philippe, M. VAYSSETTES Joel (LE TRUEL), M. MOULIS Thierry, M. MESTE Christian (LES CABANNES), M. SALSON Laurent, M. GASTAL Gilles (LES COSTES GOZON), Mme BOUBY Fabienne, M. CARRIE Claude (LESCURE JAOL), M. VABRE Philippe (MANHAC), M. DAGADA Claude (MILHARS), M. ALAZARD Christian (MONTEILS), M. CAVALIER Philippe, M. SARRAU Richard (MONTJAUX), M. GUILHEN Philippe, M. CHAMBERT Bernard (MORLHON LE HAUT), M. MANDIRAC Gérard, M. BLANC Claude (MOUZIEYS PANENS), M. ARTUS Michel, M. BONNET Christian (MOYRAZES), M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), Mme DE BANCAREL Catherine (RODEZ AGGLOMERATION), M. ALMAYRAC Gilles (RULLAC SAINT CIRQ), M. LAGARRIGUE Jacques, M. HUGOUNET Christian (SAINT ANDRE DE NAJAC), M. RAMONDENC Gérard, M. RAYSSAC Christophe (SAINT IZAIRE), Mme BOUSQUET Sandrine (SAINT JUST SUR VIAUR), M. BRIERE Alex (SAINT MARCEL CAMPES), M. FABREGUES Raymond (SAINT ROMÉ DE CERNON), M. ARLES Jacques, M. FRAYSSE Didier (SAINT ROMÉ DE TARN), Mme PEAN BARRE Marie (SAINT JULIETTE SUR VIAUR), M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), Mme VAYSSETTES Catherine, M. VIDAL Jean-Marie (SEGUR), M. BANCAREL Jean-Marie (VEZINS DE LEVEZOU), M. BOUYSSIE Jean-Michel, M. CARRIE Jean-Claude (VILLEFRANCHE DE ROUERGUE).

Procurations : **8** – Mme BOUTONNET Michèle (CALMONT) à M. ANDRIEU Marc (CALMONT), M. GAULTIER DE KERMOAL François (CASSAGNES BEGONHES) à M. REGOURD Yves (LE VIBAL), Mme ALLIE Delphine (ARQUES) à Mme LAFON Cécile (GINALS), Mme JOULIE GABEN Geneviève (PONT DE SALARS) à M. VAYSSE André (CANET DE SALARS), M. PAILLAS Pierre (MILHARS) à M. DAGADA Claude (MILHARS), M. BLANC Gilbert (NAJAC) à M. GUIBAL Fabrice (NAJAC), M. ROTTE Yves (SANVENSA) à M. CHAMBERT Jean-Pierre (SANVENSA), M. DEPEYRE Marc (LES CABANNES) à M. MOULIS Thierry (LES CABANNES).

Excusés : **3** – Mme. BOU CALMES Marie-Chantal (AYSSENES), M. BARBEZANGE Jacques (BARAQUEVILLE), M. COUDERC Vivian (RIEUPEYROUX).

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame VERNHES Nadine, déléguée de la Commune de CENTRES.

Objet : 029bis - 2024CS - ADHESION CENTRALE D'ACHAT DU SMICA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu l'article L 2113-2 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°20231019_2 du SMICA et portant création d'une centrale d'achat,

Vu les Conditions Générales de Recours à la centrale d'achat,

Monsieur le Président expose au Comité Syndical la possibilité d'adhérer à la CENTRALE D'ACHAT du Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (SMICA).

Compte tenu des besoins de la collectivité en matière de matériel informatique,
Compte tenu de l'opportunité de bénéficier de l'expertise technique du SMICA,
Compte tenu du fait que l'utilisation de la Centrale d'Achat permet de s'exonérer des formalités de publicité et de mise en concurrence,
Compte tenu, enfin, de la facilité en termes de procédure et de l'absence d'obligation de procéder à des commandes,

L'adhésion à ce dispositif représente donc un réel intérêt pour le Syndicat et un nouveau levier d'action dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'achat.

« Il faut également lire, pour compléter les informations présentes dans la délibération n° 029 - 2024CS, que :

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **ADHERE** à la Centrale d'Achat du Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics.
- **APPROUVE** les conditions de recours de la Centrale d'Achat du Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents dont un exemplaire est annexé à la présente délibération.
- **S'ENGAGE** à verser les frais de gestion à hauteur de 5% de chaque commande passée fixés annuellement par la Centrale d'Achat.
- **DELEGUE** à Monsieur Yves REGOURD, en sa qualité de Président, en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT, ou à toute personne habilitée au titre des articles L. 2122-18 et L. 2122-19 du CGCT, la décision de recourir aux services de la Centrale d'achat du SMICA en tant que membre adhérent ainsi que tout acte y afférent.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire et notamment le bulletin d'adhésion, »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Président,

Yves REGOURD



Après son dépôt en Préfecture, merci d'adresser un exemplaire de la délibération au S.M.I.C.A.